



SENAT RP

NOTES SUR LE SÉNAT

SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE DE POLOGNE

CHANCELLERIE DU SÉNAT,
BUREAU LA COMMUNICATION
SOCIALE

00-902 Varsovie, rue Wiejska 6,
tél. (48-22) 694-92-84
fax (48-22) 694-95-70
www.senat.gov.pl

Maréchaux du Sénat

Le maréchal est élu au scrutin secret par la majorité absolue des voix pendant la première séance du Sénat. A cette même séance les sénateurs élisent les vice-maréchaux du Sénat.

Le maréchal de la présente législature est

BOGDAN BORUSEWICZ Maréchal du Sénat de la République de Pologne de la VI^e législature (2005–2007) est né en 1949 à Lidzbark Warminski. En 1975, il termina ses études d'histoire à la Faculté des Sciences humaines de l'Université catholique de Lublin.

Depuis les années soixante dix, il est militant de l'opposition démocratique, membre du Comité de défense des ouvriers, co-organisateur des Syndicats libres du Littoral, rédacteur des revues d'opposition «Robotnik» et «Robotnik Wyrzeża».

En 1980, il fut parmi les organisateurs de la grève d'août aux Chantiers navals de Gdansk et co-créateur des revendications de la grève. Après l'introduction de l'état de siège, il était militant des structures clandestines du NSZZ «Solidarność». Dans les années 1984–1986, il fut membre de la Commission provisoire de coordination, et ensuite – du Conseil provisoire du NSZZ «Solidarność». Arrêté et emprisonné. Il participa aux grèves de mai et d'août 1988 aux Chantiers navals de Gdansk. A partir de 1989, il fut membre du Présidium, et dans les années 1990–1991 vice-président de la Commission nationale du NSZZ «Solidarność».

Dans les années 1991–2001 – député à la Diète. Durant la Ire législature de la Diète – président du Club parlementaire NSZZ «Solidarność» et président de la Commission extraordinaire pour l'étude des conséquences de l'état de siège. Durant la I^{le} législature – d'abord vice-président, et ensuite président de la Commission des services spéciaux et adjoint du président de la Commission extraordinaire de l'étude de la conformité avec le droit des activités des organes d'Etat relatives à la motion de la mise en mouvement de la procédure préparatoire sur l'infraction contre la sécurité de l'Etat. Membre de la Commission constitutionnelle de l'Assemblée nationale. Durant la VI^e législature du Sénat - président de l'Ensemble parlementaire pour la coopération avec les organisations non-gouvernementales.

Dans les années 1997–2000, il fut vice-ministre au Ministère des Affaires intérieures et de l'Administration ou, entre autres, il supervisait la police. Dans les années 2001–2005, il fut vice-maréchal et membre de la Direction de la voïvodie de Poméranie.

Epouse, Alina Pienkowska (1952–2002), ancien militant du Syndicat Libre du Littoral et de «Solidarność» et sénateur de la I^{le} législature du Sénat de la R.P.





LONGIN PASTUSIAK, Maréchal du Sénat de la R.P. de la Ve législature (2001–2005) ; né à Łódź; professeur à partir de 1986. Ses études, il les termina en 1959 à Woodrow Wilson School of Foreign Affairs, University of Virginia à Charlottesville et, en 1960, à la Faculté de journalisme de l'Université de Varsovie. Dans les années 1963–1994 – travailleur scientifique de l'Institut polonais des Affaires internationales; dans les années 1967–1998 – membre de la Direction de la Société polonaise des Sciences politiques (1985–1988 – président) ; dans les années 1988–1994 – membre du Comité exécutif de la Société internationale des Sciences politiques (1991–1994 – vice-président), membre du Comité des Sciences politiques de l'Académie polonaise des sciences. Dans les années 1961–1990, membre du Parti ouvrier unifié polonais, et à partir de 1995 – de la Social-démocratie de la République de

Pologne (SdRP), et dès 2000 – il est membre de l'Alliance de la gauche démocratique (SLD). Membre du Conseil suprême de l'Alliance de la gauche démocratique. Député à la Diète de la R.P. de 1991 à 2001.

Vice-président du conseil de l'organisation internationale Parliamentarians for Global Action (1998–2005) ; vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (2002–2004) ; vice-président de la fraction social-démocrate à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (2001–2005).



ALICJA GRZEŚKOWIAK, Maréchal du Sénat de la R.P. de la IVe législature (1997–2001) ; née en 1941 à Świrz (près de Lvov) ; activiste politique, professeur de droit depuis 1990. Elle termina ses études en droit à l'Université Nicolas Copernic de Torun. A partir de 1966 – travailleur scientifique de l'Université Nicolas Copernic, et à partir de 1991 – de l'Université catholique de Lublin. En 1988, elle devint avocat et en 1980 membre du syndicat NSZZ «Solidarność», co-créateur du Comité Helsinki en Pologne.

Sénateur de 1989 à 2001. Président de la Commission constitutionnelle (1989–1991), vice-maréchal (1991–1993), membre de la Commission constitutionnelle de l'Assemblée nationale (1993–1997), membre de la délégation du Parlement de la R.P. à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1989–1993), vice-président du Groupe des Chrétiens démocrates (1992–1997).

Dame de l'Ordre du Saint Sépulcre de Jérusalem, auteur de travaux du domaine du droit pénal, des droits de l'homme et de la famille.



ADAM STRUZIŁ, Maréchal du Sénat de la R.P. de la IIIe législature (1993–1997) ; né en 1957 à Kutno. Diplômé de l'Académie de Médecine de Łódź – généraliste. Directeur de l'Hôpital de voïvodie de Płock dans les années 1990–1997, conseiller de la ville et de la commune Gabin dans les années 1990–1998, conseiller de la Diétine de la voïvodie de Mazovie, président du Présidium national de la Diétine des Pouvoirs territoriaux dans les années 1994–1998.

Militant du mouvement paysan et autogestionnel, membre du Conseil directeur du Parti Paysan Polonais.

Sénateur de 1991 à 2001. Président de la Commission de la politique sociale et de la Santé (1991–1993).

AUGUST CHEŁKOWSKI, Maréchal du Sénat de la R.P. de la IIe législature (1991–1993) ; né en 1927 à Telkwice près de Malbork, décédé en 1999 ; professeur de physique depuis 1990, spécialiste du domaine de la physique du corps solide; activiste politique. Il termina ses études à l'Université Adam Mickiewicz de Poznań. Dans les années 1952–1967 – travailleur scientifique de l'Université Adam Mickiewicz de Poznań, et à partir de 1968 – de l'Université de Silésie (1981–1982 – recteur; le seul recteur interné pendant la période de vigueur la loi martiale). Dans les années 1969–1976 et 1984–1987 – directeur de l'Institut de physique de l'Université de Silésie. A partir de 1980 membre du syndicat NSZZ «Solidarność».



Sénateur de 1989 à 1999. Président de la Commission de la Protection de l'environnement (1989–1991).

Membre du Conseil directeur de la Science et de l'Enseignement supérieur dans les années 1982–1985 et de la Société européenne de physique.

ANDRZEJ STELMACHOWSKI, Maréchal du Sénat de la R.P. de la Ire législature (1989–1991), né en 1925 à Poznań ; militant politique, spécialiste en droit civil et agricole. Dans les années 1962–1963 – professeur à l'Université de Wrocław et dans les années 1963–1993 – de l'Université de Varsovie. Pendant la Seconde guerre mondiale – soldat de l'Armée de l'Intérieur.



En 1980, il fut membre du groupe de conseillers aux Chantiers navals de Gdansk. A partir de 1980 – membre du syndicat NSZZ «Solidarność», principal négociateur du côté de «Solidarność» dans les entretiens confidentiels avec les autorités communistes (1988), participant aux débats de la Table Ronde. Président du Club varsovien de l'Intelligentsia catholique dans les années 1987–1990, et à partir de 1990 – de l'Association «Wspólnota Polska».

*Service de l'information publique et de l'éducation, février 2005
avec modifications postérieures, octobre 2007*